

FICHE PROGRAMME DE FORMATION



EVALUER
ACCOMPAGNER
FORMER

INITIATION AU DROIT D'ASILE : FORMER POUR PROTEGER

Durée :

14 heures

Tarif :

700 € par personne
En intra entreprise :
3200€ (jusqu'à 12
personnes)

Public :

- Juristes spécialisés, travailleurs sociaux, agents d'immigration, ONG

Prérequis :

- Aucun

Méthodes mobilisées:

- Une animation interactive et pratique
- Une plateforme numérique offrant de multiples ressources
- Des exercices en sous-groupes pour la mise en pratique
- Des réflexions et des échanges de bonnes pratiques
- Vidéo projection

Type de formation :

Formation présentielle

Le droit de l'immigration et le droit d'asile sont des domaines complexes qui concernent de nombreuses personnes en Guyane. Ces questions sont particulièrement pertinentes en raison de notre position géographique et des défis uniques auxquels nous sommes confrontés. Cette formation vise à vous équiper de connaissances, de compétences et de compréhension pour faire face à ces défis.

Alors, pourquoi suivre cette formation ?

Tout d'abord, pour comprendre les lois et les réglementations en vigueur en matière d'immigration et d'asile, ainsi vous serez en mesure de naviguer plus efficacement dans ces processus complexes.

Cette formation vous donnera un aperçu des droits fondamentaux des immigrants et des demandeurs d'asile. Vous apprendrez à reconnaître et à défendre ces droits, contribuant ainsi à la protection de personnes vulnérables. En vous familiarisant avec les procédures et les démarches nécessaires, vous serez mieux préparés à répondre aux besoins des immigrants et des demandeurs d'asile. Vous saurez comment les guider dans leur quête de justice et de sécurité.

En reconnaissant les défis, les enjeux et les obstacles auxquels sont confrontés les immigrants et les demandeurs d'asile en Guyane, vous développerez une perspective plus empathique et une meilleure compréhension de leurs réalités. Vous contribuerez à construire une société plus inclusive.

Cette formation a pour but de favoriser la tolérance, l'acceptation et la diversité culturelle. Elle encouragera la solidarité et l'ouverture d'esprit, des valeurs essentielles pour une communauté harmonieuse.

Objectifs pédagogiques

- Savoir mobiliser les normes posées par le droit international et européen relatif à l'accueil et à la protection des étrangers persécutés

But de la formation :

Découverte ou élargissement des compétences

Délais d'accès :

Réponse à vos demandes sous 24h et entrée en formation possible sous 30 jours maximum

- Orienter les étrangers vers le statut auquel il peut prétendre avec le plus de succès
- Saisir les différentes causes des migrations contraintes et être capable de comprendre les différentes phases du parcours migratoire et les différents traumatismes qui peuvent en résulter
- Être en mesure de conseiller efficacement les demandeurs d'asile s'agissant des conditions matérielles auxquelles ils peuvent prétendre comme des droits et obligations liés à leur statut.
- Mieux saisir le fonctionnement interne des autorités de l'asile
- Savoir répondre aux interrogations d'un demandeur et être en mesure de le conseiller s'agissant de l'entretien à l'Office et de l'audition devant la Cour
- Mesurer les enjeux actuels en matière d'exclusion ou refus/retrait de protection et être informé des derniers développements jurisprudentiels en la matière.

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

La qualité de nos formations repose sur une parfaite synergie entre notre équipe pédagogique et notre réseau d'intervenants experts. Leur mission commune : construire une offre pédagogique adaptée à tous vos besoins.

Moyens pédagogiques et techniques

- Boîte à outils du formateur
- Supports de formation.
- Etudes de cas.
- Bibliothèque numérique

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Questionnaire de recueil des besoins en amont de la formation.
- Feuille de présence.
- Questionnaire d'évaluation de fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à froid 60 jours après la formation.
- Délivrance d'une attestation individuelle de formation précisant les compétences acquises à l'issue de la formation

Contenu de la formation

- INTRODUCTION AU DROIT DE L'IMMIGRATION ET AU DROIT D'ASILE
- La protection internationale et européenne des réfugiés
- L'accueil du demandeur d'asile
- Exil et réfugiés en France
- Les différentes causes des migrations contraintes
- Les phases du parcours migratoire
- Les traumatismes de l'exil
- LA PROCEDURE D'ASILE
- Accès à la procédure d'asile
- L'enregistrement et l'introduction de la demande d'asile
- Les obstacles à l'introduction de la demande d'asile
- Les procédures spécifiques (Dublin, zone d'attente, rétention, etc.)
- LES STATUTS ET LES DROITS DES DEMANDEURS D'ASILE
- Le statut du demandeur d'asile
- L'hébergement

- LE TRAITEMENT DE LA DEMANDE D'ASILE
- La procédure administrative devant l'OFPRA
- Le recours devant la Cour nationale du droit d'asile
- Le refus de protection et la fin de la protection
- Conseiller un demandeur de protection internationale
- La « preuve » en droit de l'asile
- Conseils aux demandeurs d'asile sur la préparation à l'entretien à l'Office et à l'audition devant la Cour.

- L'AVENIR DU PROTEGE ET LE DEVENIR DU DEBOUTE
- Le statut du protégé
- L'insertion professionnelle du protégé
- Les possibilités de réexamen de la demande ou de régularisation des déboutés
- L'éloignement des déboutés
- Savoir répondre aux interrogations d'un demandeur.

Modalités d'évaluation et de certification.

- Un questionnaire de vérification d'acquisition des connaissances en fin de formation.
- Rédaction d'une carte mentale résumé les connaissances acquises
- Quiz numérique via KAHOOT

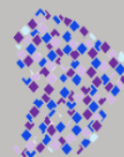
3F s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations pour les personnes en situation de handicap. Cet engagement se traduit par des actions concrètes, notamment l'adaptation de nos supports de formation et la formation de notre personnel à l'accueil et à l'accompagnement des participants en situation de handicap. Nous veillons à sélectionner des lieux de formation accessibles et nous travaillons en étroite collaboration avec les gestionnaires de ces espaces pour nous assurer que les besoins en matière d'accessibilité sont satisfaits. Nous maintenons une communication transparente sur notre politique en matière d'accessibilité et sollicitons régulièrement les retours d'expérience pour nous améliorer continuellement. Notre objectif est d'assurer une expérience d'apprentissage inclusive et de qualité pour tous nos participants.



NOTRE INTERVENANTE
Fanny CORROYER



direction@3fguyane.fr
06.94.24.54.10
SIRET : 978 773 539 R.C.S.
Cayenne
NDA 03973488997



3 F
EVALUER
ACCOMPAGNER
FORMER